



Paris, le 25 octobre 2013

Madame, Monsieur,

La Fédération euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées (FEMED) organise, en coordination avec ses associations-membres du Liban et du pourtour méditerranéen, sa Quatrième rencontre euro-méditerranéenne des associations de familles de disparus sur le thème « Disparitions forcées, Vérité et Lutte contre l'impunité ». Cette rencontre, qui fait suite à celle organisée à Istanbul en décembre 2009, permettra de mettre à l'honneur le travail développé par les 26 associations-membres de la FEMED présents sur les deux rives de la Méditerranée. Ces rencontres euro-méditerranéennes ont été mises en place pour favoriser les échanges entre les associations-membres et des experts. Les échanges porteront cette année sur les expériences d'établissement des faits, du droit à la vérité et du droit de savoir, en lien avec la question de la lutte contre l'impunité. Seront également abordés les défis que pose une plus large ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, signée en 2006 et entrée en vigueur en décembre 2010.

La Quatrième rencontre euro-méditerranéenne se tiendra à **l'Hôtel Le Commodore, Rue Commodore, à Beyrouth, entre le 23 et le 24 novembre 2013**. Cette rencontre débutera le 23 novembre au matin par une cérémonie d'ouverture qui sera suivie par des séances plénières thématiques portant sur la question de la ratification de la Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, de la lutte contre l'impunité, de l'évaluation des besoins des familles de disparus, de l'usage de la compétence universelle dans le cadre de la recherche de la vérité, et enfin sur la place des femmes et des organisations de la société civile dans le cadre du plaidoyer sur cette thématique.

Une centaine de personnes aux profils variés et d'horizons divers participera aux travaux de cette rencontre.

Conscient de l'intérêt que vous portez à ces sujets, nous serions honorés de pouvoir bénéficier de la présence d'un/e de vos représentants/tes durant les travaux de cette rencontre.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma profonde considération.

Mme Nassera Dutour
Présidente de la FEMED